



Société pédagogique genevoise

Genève, le 4 mai 2006

Lettre ouverte

Monsieur
André HURST
Recteur de l'université de Genève
Université de Genève
24, rue du Général-Dufour
Case postale
1211 Genève 4

Concerne : Formation initiale des enseignants primaires

Monsieur le Recteur,

La société pédagogique genevoise (SPG) a pris connaissance avec consternation de la récente décision du Conseil de l'université de refuser la maîtrise pour la formation initiale des enseignants primaires. Certains des arguments invoqués constituent un véritable désaveu de la profession tout entière. En tant qu'association professionnelle et syndicale représentant l'ensemble du corps enseignant primaire genevois, nous tenons à vous faire part de notre position et à réfuter les arguments invoqués par le Conseil de l'université. Nous espérons ainsi contribuer à un débat mieux informé et plus constructif.

Le 25 janvier 2005 l'Assemblée générale extraordinaire de la SPG a accepté à l'unanimité une résolution affirmant que seule une formation des enseignants primaires de niveau maîtrise universitaire permettrait à la profession de faire face aux enjeux de formation qui attendent l'école, dès son début. Cette position est diamétralement opposée à celle adoptée par le Conseil de l'université qui considère qu'une formation de niveau maîtrise ne serait ni nécessaire, ni même utile. L'essentiel, selon le Conseil, serait que les institutrices et instituteurs soient proches du terrain et une formation au niveau du baccalauréat universitaire suffirait, sans approfondissement théorique et académique.

Ce « terrain » souvent mis en avant pour justifier une formation au rabais des enseignants primaires est justement devenu si complexe, depuis 20 ans, qu'il justifie pleinement une formation exigeante, alliant des connaissances et des démarches de recherches théoriques à une formation professionnelle sur le terrain. En réduisant la formation à trois ans, c'est bien tout l'aspect académique de la formation qui serait supprimé, enlevant aux enseignants la possibilité d'avoir des outils de réflexion et d'élaboration théorique pour développer leur pratique professionnelle, mais aussi, pour certains, de poursuivre leur formation universitaire et d'assurer la relève au sein même de l'institution.

Ce serait aussi faire fi du fait que, bien avant l'introduction de la licence « mention enseignement », nombre d'enseignants ont continué, sur leur temps libre, une formation de niveau licence, voire post-grade, montrant bien par là

qu'une formation académique leur était utile pour développer sur le terrain un enseignement de qualité. Ce bon niveau de formation a certainement contribué au fait que de nombreux élèves, d'origines et de milieux socio-culturels différents, ont eu et ont accès à des formations supérieures. Ainsi, nous sommes fondés à estimer que l'école à Genève, bien que fortement hétérogène, a été et est encore, bien plus qu'ailleurs en Suisse, peu ségrégative pour les élèves défavorisés ou rencontrant des difficultés. Elle est un lieu de socialisation commune indispensable et il est primordial qu'elle puisse continuer à assurer son rôle d'agent et de garant d'une certaine cohérence sociale.

Pour la SPG, l'enjeu se situe bien là : permettre aux enseignants d'acquérir les outils nécessaires pour promouvoir un enseignement de qualité, qui prenne en compte l'actuelle complexité du terrain, tant sur le plan de l'hétérogénéité des élèves que des savoirs et savoir-faire à enseigner. Ces connaissances et compétences ne peuvent se résumer à de soi-disant savoirs de base tels que "lire, écrire, compter". Toute la recherche en éducation et les observations menées dans les classes montrent qu'il s'agit maintenant dans les diverses disciplines que sont le français, les mathématiques, les sciences et les activités créatrices d'acquérir des connaissances et capacités très évoluées qui devront permettre à tous les élèves de poursuivre une formation (apprentissage ou études) devenant de plus en plus exigeante. Ces mêmes élèves, devenus des adultes responsables, devront aussi être à même de compléter cette formation initiale toute leur vie pour répondre aux diverses exigences professionnelles qui leur seront posées. Nous sommes loin d'une école où l'enseignement pouvait se faire en appliquant des leçons selon une méthodologie relativement simple. Relevons que les pays qui connaissent peu d'échec scolaire et où l'écart entre les élèves les plus faibles et les meilleurs est le moins grand sont aussi ceux qui accordent une grande attention à la formation de leurs enseignants tant au niveau primaire que secondaire.

De ce point de vue, la SPG soutient la politique actuelle d'une formation universitaire de tous les enseignants, primaires et secondaires, et salue les actuelles démarches visant à intégrer la formation des enseignants secondaires à l'université afin de rapprocher les différentes composantes de la profession enseignante. Cela permettra une meilleure articulation entre enseignement primaire et secondaire et cette cohérence accrue ne pourra qu'être bénéfique pour les élèves. En revanche, en creusant l'écart à l'intérieur de la profession par la réduction à trois ans de la formation des enseignants primaires et en lui ôtant une véritable dimension académique, on rendra plus difficile l'articulation entre les différents ordres d'enseignement.

En tant qu'association professionnelle, nous défendons une scolarité obligatoire unique et non sélective pour tous, dans laquelle l'enseignement primaire joue un rôle primordial, car c'est à l'école élémentaire que les élèves et leurs parents ont un premier contact avec l'institution, souvent déterminant pour la suite de leur cursus scolaire. C'est là aussi que s'acquièrent les outils intellectuels qui permettront à ces enfants d'être performants durant toute la suite de leur formation. C'est enfin souvent à l'école primaire qu'apparaissent chez certains des difficultés d'apprentissage ayant des sources diverses et pour lesquelles il faut trouver les moyens de les surmonter sans en faire, si possible, une cause d'échec scolaire. Depuis plusieurs années, pour faire face à cette complexification, l'institution scolaire a entrepris une rénovation, qui exige des enseignants beaucoup plus de professionnalisme et d'engagement dans le travail en équipe, dans le travail en réseau avec d'autres institutions publiques (PDJ,

SMP, par exemple), et avec les parents qui sont devenus des partenaires à part entière.

Enfin, l'argument affirmant que la formation est trop dépendante de l'employeur est incompréhensible. Toute formation qui se veut à la fois académique et pratique exige des stages. Personne n'aurait l'idée de reprocher aux étudiants en médecine de faire des stages à l'hôpital, aux futurs avocats d'en effectuer chez des avocats confirmés ou encore aux psychologues stagiaires de se former dans des institutions de psychiatrie. Pour le syndicat, il s'agit là encore d'une preuve de la méconnaissance de la réalité et, surtout, d'une volonté de rabaisser la formation des enseignants à son aspect uniquement pratique et non universitaire.

Pour la SPG, vous l'aurez compris, il est absolument nécessaire de poursuivre dans la voie choisie il y a dix ans, à savoir promouvoir une formation universitaire pour les enseignants primaires. Le processus de Bologne nous est imposé. Mais, à l'instar de bien d'autres instances en Suisse, nous pouvons considérer qu'une formation de type master constitue la fin normale des études universitaires. C'est donc dans cet état d'esprit-là que la formation des enseignants doit être déterminée ; toute autre décision minimaliste conduirait à réduire les chances d'une formation riche et complète et à dévaloriser non seulement l'entier de la profession mais, et c'est encore plus grave, l'ensemble de l'institution scolaire.

Nous sommes certains que, comme nous, vous êtes convaincu du bien-fondé d'une haute formation universitaire pour les enseignants primaires. Nous espérons que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour que d'une part le Conseil de l'université reconsidère sa position et que, d'autre part, cette formation de haut niveau que nous revendiquons puisse se mettre en place normalement et sans délai.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Pour le comité :



Olivier Baud, président